

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 10.

MONTREAL, MARDI, 24 AOUT 1847.

No. 67

PENSÉES

SUR

LE CHRISTIANISME,

PREUVES DE SA VÉRITÉ.

MORALE.

XIV.

Le déiste qui s'instruit des vérités chrétiennes entre dans un ordre d'idées nouveau pour lui, avec lequel il faut que son esprit ait le temps de se familiariser. Cependant, s'il cherche sincèrement la vérité, il tarde peu à reconnaître combien est mensonger ce reproche, que le Christianisme a besoin d'étouffer la raison. Une autre erreur est peut-être plus répandue. Beaucoup de gens craignent de s'éclaircir : la religion semble être pour eux un fantôme qui les importune ou les effraye ; ils la repoussent, disent-ils, parce qu'elle est triste.

Comment la religion du Christ aurait-elle changé ? Quand les apôtres se présentèrent aux nations, ils annoncèrent qu'ils apportaient la bonne nouvelle. Le pauvre fut relevé par l'espérance, l'esclave sentit se détendre ses liens ; et cette religion du pauvre était aussi la religion du riche, qu'elle instruisait à jouir des richesses. Le mot de *charité* fut adopté pour exprimer le nouvel amour qui devait unir les hommes.

Les premiers siècles de l'ère chrétienne furent marqués, il est vrai, par de grandes calamités. L'idolâtrie se souleva contre le Christ, l'erreur combattit la vérité, et le sang des martyrs coula dans les cirques et sur les échafauds. Les barbares inondèrent l'Europe ; beaucoup d'hommes s'enfuirent dans les déserts et peuplèrent des solitudes. La tristesse qui couvrit le monde n'était point enfantée par la religion : celle-ci répandait la sérénité sur le front des martyrs ; elle adoucissait les mœurs des barbares et domptait les vainqueurs ; elle faisait trouver aux anachorètes la paix dans les privations et l'exil... Maintenant les calamités ne sont plus que des souvenirs, et la religion reste aux peuples qu'elle a civilisés : combien ne devrait-elle pas embellir l'existence que jadis elle rendait supportable !

Avant le Christ, les hommes avaient su peindre la puissance de Dieu. Aucune image ne surpassa en sublimité le *Fiat lux* de Moïse. Homère nous donne une idée de la puissance du maître des dieux, lorsqu'il dit que Jupiter, en fronçant le sourcil, fait trembler l'Olympe. Le Christianisme seul a pu peindre la bonté de Dieu. La prière que nous avons apprise du Sauveur commence par ces mots : *Notre Père !*

En ouvrant l'Évangile, je puis tomber sur ce passage : " Venez à moi, vous qui souffrez, et vous serez consolés."

Celui qui s'annonce ainsi tantôt nous parle de la joie causée dans le Ciel par le repentir d'un pécheur, joie plus vive que celle dont la persévérance des justes est la source ; tantôt il nous fait entendre la parabole de l'enfant prodigue, ou celle du maître assez généreux pour donner aux ouvriers venus à la dernière heure le même salaire qu'à ceux dont le travail a commencé avec le jour. Souvent, ce n'est pas avec des paraboles, c'est par des faits réels que le Christ éclaire notre raison, andrinit notre cœur. Des Juifs conduisent devant lui une femme adultère qu'ils veulent lapider ; il trace sur le sable ces mots : " Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre." Tous se taisent ; et, successivement, se retirent confus. Resté seul avec cette femme, Jésus lui dit : " Allez, dit et ne péchez plus." Quelle justesse dans les paroles qu'il adresse aux accusateurs ! quelle justesse et quelle douceur dans celles qu'il dit à l'accusée !

En échange de ses bienfaits le Dieu de l'Évangile demande notre amour. *Celui qui aime a accompli la loi*, nous dit un apôtre. *Aimez et faites ce que vous voudrez*, dit St. Augustin. Belles paroles, qui nous invitent à remplir nos devoirs par un motif plein de charmes ; car, si l'on aime avec ardeur, on se plaît à suivre toutes les volontés, tous les desirs de l'objet aimé. Telle est cependant notre faiblesse, que souvent il nous arrive

d'oublier les commandements du Dieu que nous aimons, ou, sans les oublier, de leur être malgré nous infidèles. Eh bien ! c'est encore l'amour qui peut nous faire trouver grâce. Le Sauveur a dit d'une pécheresse amenée à ses pieds par un tendre et profond repentir : " Beaucoup de péchés lui sont remis parce qu'elle a beaucoup aimé."

Lorsque je lis tant d'assurances miséricordieuses, loin de penser que la religion soit triste, je crains, je l'avouerai, que, prompts à nous former de tranquillisantes illusions, nous n'embrassions pas l'ensemble de la doctrine de vie ; je crains que l'immense bonté ne nous fasse oublier l'immuable justice et que disant : le pardon sera toujours prêt, nous ne commettions le crime d'abuser de la bonté d'un père pour le négliger et l'offenser.

XV.

Il faut, à notre honte, dévoiler le motif qui nous fait accuser la religion d'être triste. Née de la bonté céleste, elle est douce, affectueuse, consolante ; elle nous offre le calme en échange du trouble, un bonheur pur au lieu de plaisirs mêlés d'amertume et fécondés en regrets. Ce n'est pas assez pour nous ; ce n'est pas ce que nous lui demanderions. Avouons-le, nous voudrions qu'elle nous laissât jouir de tout ce qui nous séduit, et que son indulgence prit soin de déga. nos plaisirs du trouble qui les accompagne et les suit ; nous voudrions qu'elle vint nous bercer et nous endormir dans le vice.

En vérité, c'est trop de déraison. Le Christianisme peut tout offrir au pécheur, excepté de lâches complaisances. Vous avez péché, pleurez ; vous êtes subjugué par vos habitudes d'égoïsme, d'orgueil, d'emportement, rompez ce joug impar. Mais est-ce donc à la religion que vous devez vous en prendre d'avoir un joug à briser ?

La religion ! nous ne la connaissons que par son amour et ses bienfaits. C'est l'oubli dans lequel nous l'avons laissée qui nous a fait errer sans guide, et tomber dans une situation déplorable. Mais si nous le voulons, elle est encore là pour nous soutenir et nous consoler, pour nous réconcilier avec nous mêmes. Ce sont nos erreurs et nos fautes, nos passions et nos vices qui nous ont abattus ; la religion peut et veut nous relever. Ainsi, la cause de tristesse vient de nous, est en nous ; et quand on dit que la religion est triste, on lui impute ce qu'il faut attribuer à nous-mêmes, à nous seuls.

XVI.

Primaire dans ma jeunesse les promenades solitaires, je cherchais les sites riants ; ils plaisaient à mes yeux, à mon imagination, à mon cœur ; ils étaient en harmonie avec mes idées sereines et douces. Alors, si j'apercevais une croix sur le haut d'une colline, ou sur le bord du sentier par lequel j'allais passer, je détournais mes regards ; pourquoi, disais-je, attrister par la vue d'un instrument de supplice ces lieux que le Créateur s'est plu à rendre si beaux ?... Un sentiment de répulsion m'agitait.

Le signe de la Rédemption produisit en moi une émotion toute nouvelle, lorsque, dans un port de mer, je vis la croix gigantesque élevée près du phare. Oh ! me dis-je, ici, au bord des écueils, en face des tempêtes, que ce signe d'espérance est bien placé ! Les matelots luttant contre les flots l'aperçoivent de loin et l'invoquent, tandis que leurs femmes l'entourent, en faisant retentir la grève de cris et de prières !

Quand je revis mes campagnes charmantes, un souvenir des tempêtes s'offrit à ma pensée. Ces lieux sont riants, me dis-je ; mais ceux qui les habitent n'ont-ils jamais de douleurs à supporter ou à craindre ? Quel séjour terrestre est exempt d'orages ? Croix du Rédempteur, bénie soit la main qui t'élève partout où peut passer un affligé !

XVII.

La plus imposante école de philosophie, celle qui formait encore de grandes âmes dans Rome dégénérée, l'école stoïque, aspirait à rendre l'homme impassible. Que le Christianisme est mieux approprié à la nature humaine ! La religion compatit à nos peines et justifie les larmes qui peuvent apaiser nos douleurs.

Jésus a souffert comme nous, plus que nous, et pour nous. Quand la justice et la puissance du Créateur apparaissent menaçantes, terribles, et sont près de nous accabler, le Dieu fait homme rapproche de nous les secours de la bonté céleste. Nos préceptes ni ses exemples ne tendent à nous rendre insensibles dans les épreuves de la vie. Le Christ, lorsqu'il est près d'être arrêté, veut se recueillir quelques moments ; il laisse ses disciples à l'entrée de Gethsémani, et leur recommande de veiller et de prier. Loin de cacher l'émotion qui l'opresse, il dit ces mots empreints d'une mélancolie si profonde : " Mon âme est triste jusqu'à la mort !" Seul sur le mont des Oliviers,

la sueur coule de son front : « Mon Père ! dit-il, détournez de moi ce calice ; cependant, que votre volonté s'accomplisse et non la mienne ! » Trois fois il descend vers ses disciples, et trois fois il les trouve endormis. Sans doute, par cet exemple de la faiblesse des amitiés humaines, il veut nous apprendre à mettre en Dieu seul notre espérance. Avant d'expirer sur la croix, il pria pour ses bourreaux ; mais cet exemple sublime serait infructueux, on refuserait de croire que l'imitation en soit possible, s'il n'était précédé de toutes les souffrances ressenties au Mont des Oliviers. Nous voyons dans le Christ la faiblesse de notre nature et l'élevation à laquelle peut nous faire atteindre la religion qu'il enseigne.

Demander que l'homme soit impassible, c'est parler en stoïcien et non pas en chrétien ; c'est prétendre surpasser le divin modèle ; c'est oublier que le Christianisme est une religion d'amour, et que pour la connaître et la suivre, il faut nous garder surtout d'endurcir notre âme.

A continuer.

LE LIBÉRATEUR DANIEL O'CONNELL.

Suite.

Après cette excursion méridionale, qui avait surtout en vue la santé de sa femme, O'Connell retourna à Dublin poser les bases de la grande association catholique qui, après six années de lutttes, emporta l'émancipation.

On a raconté que « deux hommes égaux par l'éloquence se rencontrèrent chez un ami commun. Patriotes tous deux, et tous deux assez jeunes encore, ils versaient des larmes sur le sort de l'Irlande. C'était Sheil et O'Connell. Soutenus l'un par l'autre, ils résolurent d'arracher enfin cette « population à son apathie, en fondant une vaste association catholique. » Ce tableau est charmant ; mais la vérité que nous devons à l'histoire et à la mémoire d'O'Connell nous oblige de dire que telle ne fut pas l'origine de l'association catholique.

Sans méconnaître les services éminents rendus par M Sheil dans la grande lutte qui va s'engager, il ne peut prétendre à la gloire d'avoir partagé avec O'Connell la première idée de cette association. Les tentatives faites antérieurement par l'agitateur prouvent qu'il avait depuis longtemps conçu le projet qu'il allait réaliser. Il n'attendait que le moment opportun de le mettre à exécution.

Dans le printemps de 1823, O'Connell alla visiter un de ses amis à Glenculhen, dans le comté de Wicklow ; il y rencontra M. Sheil. Après le dîner, O'Connell exposa aux personnages qui se trouvaient réunis le projet d'association qu'il avait conçu.

M. Sheil, loin de l'encourager, exprima l'opinion que ce plan ne lui semblait pas devoir réussir, et il ajouta que d'ailleurs le moment n'était pas encore arrivé d'organiser une nouvelle association. M. O'Connell défendit son projet avec une conviction profonde, et s'écria : « *S'il ne marche pas, je le ferai marcher !* » Il tint parole.

Peu de jours après (mai 1823) l'association catholique tenait sa première séance, et O'Connell en jetait les bases. Afin qu'elle ne tombât pas sous le coup de la loi, il fut déclaré que l'association n'aurait et n'exercerait aucune autorité déléguée. Les membres devaient être de deux classes. Les uns devaient payer 25 fr. par an, et les autres 1 fr. 20c. Les souscripteurs seuls pouvaient assister aux réunions et prendre part à ses délibérations. L'association avait pour objet d'obtenir, *par toutes les voies légales*, l'émancipation des catholiques. Les membres se montrèrent assez punctuels à ce premier meeting, mais le zèle se ralentit bientôt. En 1824, dix mois environ après sa formation, l'agitateur dut plusieurs fois se retirer sans ouvrir la séance, parce qu'il ne pouvait réunir les dix membres qui devaient être présents pour que le comité de l'association délibérât. C'est à cette époque qu'il faut placer l'anecdote suivante, si souvent racontée :

Le lieu où se tenaient les réunions se composait de deux pièces situées sur la boutique d'un libraire. Trois heures et demie, moment de la séparation, allaient sonner, et sept membres seulement avaient été au rendez-vous. O'Connell entend parler dans la librairie ; il s'y précipite, et aperçoit deux étudiants en théologie du grand séminaire de Maynooth. D'après les règlements, tous les ecclésiastiques étaient membres honoraires de l'association. O'Connell les invita à le suivre ; mais s'apercevant qu'ils hésitaient, il les poussa devant lui, et un huitième membre étant arrivé sur ces entrefaites, O'Connell entra dans la salle en s'écriant : « Nous sommes en nombre, la séance est ouverte. » Il prit aussitôt la parole et exposa les améliorations dont il croyait l'association susceptible.

Il développa bientôt après son plan admirable des petites souscriptions mensuelles appelées *la rente catholique*, destinée à fournir des ressources assurées à l'association. L'Irlande fut bientôt enveloppée comme par un réseau. Chaque curé de village se fit percepteur. C'est chez eux qu'on signalait les pétitions, c'est chez eux qu'on payait l'impôt. Afin d'intéresser tous les catholiques sans exception au succès de cette gigantesque entreprise, il fut arrêté que toutes les personnes qui pourraient payer deux liards par semaine seraient membres de l'association. Il suffisait d'aller inscrire son nom sur un registre déposé chez son curé et d'acquiescer intégralement cette somme. Ce système parut si ingénieux qu'il épouvanta les orangistes ; il fut même attaqué violemment par des catholiques qui désiraient faire les choses plus grandement. O'Connell tint tête aux orages. Il répondait aux attaques de la presse et à celles de ses amis. Il n'était pas jusqu'aux ecclésiastiques qui se faisaient l'écho des critiques qu'ils entendaient dans leurs familles, et,

John O'Connell, fils de l'agitateur, raconte que ses disciples le priaient sur le plan à deux sous par mois trouvé par son père pour sauver l'Irlande. Voici quelques-unes des résolutions adoptées par l'association. Nous les reproduisons parce qu'elles sont de nature à suggérer des idées pratiques susceptibles d'application, même dans un pays où les citoyens ne jouissent pas de la liberté qui était laissée à l'Irlande esclave.

« Il sera adopté un plan de souscription appelé : *La rente mensuelle de l'émancipation.*

« Il sera nommé, dans chaque paroisse, au moins trois et au plus douze personnes chargées de recueillir des souscriptions. »

« Un rapport mensuel sera présenté à l'association sur le montant des souscriptions et les développements qui prendra ce système dans les paroisses. »

« On publiera le nom des souscripteurs, à moins qu'ils ne désirent rester inconnus. »

« Un comité composé de vingt-une personnes présidera à l'emploi des fonds. »

« La souscription mensuelle pourra varier de deux sous à cinquante, mais ne pourra excéder cette dernière somme. »

« Ce plan si simple répondit aux espérances d'O'Connell. L'association fut bientôt une puissance formidable. Le pauvre paysan, habitué jusque là à essayer tant d'injustices, se trouva efficacement protégé par l'association, qui entreprit à ses frais le redressement des griefs de tous ses membres. L'Irlande vit alors pour la première fois les magistrats orangistes hésiter au moment de prononcer une sentence inique contre un catholique, parce qu'ils savaient que l'association était prête à les poursuivre et à leur faire rendre compte de leur jugement. Les ordres de l'association devinrent des lois pour le peuple, qui se montra digne de la protection dont on le couvrait. Partout on adopta la célèbre devise de l'agitateur : *Celui qui commet un crime fortifie son ennemi.* L'Irlande se disciplinait aux leçons de celui qui fut toute sa vie possédé de la sainte folie de la liberté de sa patrie. Le génie d'O'Connell était parvenu à légaliser l'insurrection :

L'agitateur a jeté les bases de l'association catholique ; il en a fait connaître le plan, et il commence à triompher de l'indifférence contre laquelle il eut à lutter d'abord. L'association étend ses ramifications dans toutes les paroisses et substitue son action à celle du pouvoir légal. Le peuple, qui n'avait jamais connu le Gouvernement que par ses injustices et ses tyrannies, bénit l'autorité protectrice et bienfaisante qui vient se placer entre lui et ses oppresseurs. L'association gouverne en réalité l'Irlande. Ses chefs sont les représentants du pays ; ses ordres sont des lois que chacun regarde comme obligatoires. Le comité central accueille toutes les plaintes, prend ses informations et poursuit les abus. L'association perçoit un impôt toujours acquitté, parce qu'il est librement consenti. Si des élections se préparent, elle s'occupe de la révision des listes électorales, fait les frais d'inscription des électeurs catholiques et poursuit impitoyablement la radiation des orangistes qui y sont indûment portés. Elle recommande les candidats qui ont des titres à la confiance publique, et encourage les électeurs à remplir leurs devoirs. Une loi est-elle présentée aux Chambres, elle assemble son parlement. Le projet est examiné, discuté, approuvé ou condamné par l'association. Dans ce dernier cas, une adresse au peuple en signale les dangers et l'invite à envoyer immédiatement des pétitions pour demander son rejet. Un pauvre fermier est-il jeté en prison parce qu'il n'a pu acquitter la dime, l'association paie sa dette et lui rend la liberté. Un électeur consciencieux est-il chassé de sa ferme pour avoir voté contre le désir de son *landlord*, l'association le loue de son courage, le prend sous sa protection, lui accorde un secours, lui procure une ferme et voue au mépris public le propriétaire oppresseur. L'association catholique formait un gouvernement, car elle contrôlait les actes du pouvoir en même temps qu'elle dirigeait le peuple.

Cette autorité d'un nouveau genre ne travaillait pas seulement à l'éducation politique de l'Irlande ; elle faisait prendre à sa population des habitudes régulières et sociales ; elle lui enseignait ses devoirs en l'instruisant de ses droits. Elle fondait des écoles, des publi-seimens de bienfaisance ; elle recommandait la tempérance. Quand, la veille d'une élection, elle défendait au peuple de s'enivrer, il n'était pas bu une seule goutte de whiskey. On jugera de l'autorité de l'association quand on saura qu'un paysan, dans une élection de Waterford, se plaignait de toute la force de ses poumons d'avoir été battu. — « Et pourquoi n'avez-vous pas rendu les coups ? lui dit-on. — Je croyais que l'association l'avait défendu. » Put-il jamais un gouvernement qui ait exercé pareille puissance ? Or, cette autorité, qui s'était substituée au pouvoir légal, s'était constituée non dans l'ombre, mais au grand jour, sur la place publique. Ses résolutions, ses actes, les paroles de ses membres étaient livrés à la publicité. Elle avait remplacé le *meeting* nocturne par le *meeting* en plein soleil. Telle fut l'association qui gouvernait l'Irlande et qui était elle-même gouvernée par O'Connell, association qui portait le nom de *catholique*, bien qu'elle fût ouverte à tous les protestants, amis sincères de la liberté de conscience.

Nous n'avons pas besoin de dire que l'association était, dans le Parlement et au dehors, l'objet d'attaques incessantes tant de la part des orangistes que de quelques amis prétendus de l'émancipation, qui croyaient ne blâmer que des excès.

A continuer.

MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 21 AOUT 1847.

ARRIVÉE DE LA MALLE ANGLAISE.

LONDRES.....31 juillet.
PARIS.....30 juillet.
ROME.....18 juillet.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Angleterre: réunion des catholiques, nouveaux évêchés, nouvelle église, Mgr. Wiseman, nouveaux cardinaux, M. Barnes.—*Irlande*: patience du peuple, assemblée des catholiques.—*France*: M. de Lamartine, oraison funèbre d'O'Connell.—*Belgique*: gouvernants anti-catholiques.—*Suisse*: dissolution des 7 cantons, "nouvelle église."—*Prusse*: bon vouloir du Roi.—*Hollande*: Schisme, mort de Lesage ten Broek.—*Bavière*: départ du Nonce, protestation de l'Épiscopat.—*Mont-Liban*: situation des chrétiens.—*Chine*: les missionnaires.—*Rome*: bruit de conjuration, ce que l'on en doit penser, société orientale.

Les nouvelles religieuses apportées par cette malle n'ont guère d'importance qu'en ce qui a rapport aux Etats Pontificaux. Quant à l'Angleterre, il n'y avait de mouvement que relativement aux élections; les catholiques de Liverpool et de plusieurs autres villes, l'on pouvait dire, de toute l'Angleterre, s'étaient rassemblés dans leurs différentes localités pour empêcher l'élection de membres opposés aux catholiques et aux réformes demandées leurs efforts n'ont pas manqué d'être couronnés de succès dans plus d'un endroit.—Il avait été question de former de nouveaux évêchés anglicans, un entre autres à Manchester, et la chose amenée devant la chambre des communes y avait trouvée de l'opposition, quoique la mesure ait passée, les catholiques s'abstenant de voter.—Le 4 août, il avait été consacré à Manchester une nouvelle église catholique dans le style gothique.—Mgr. Wiseman qui avait laissé l'Angleterre pour se rendre à Rome, y était arrivé et avait été reçu à bras ouverts par les élèves du collège romain au milieu desquels il a résidé pendant plusieurs mois.—On disait en Angleterre que les archevêques Crolly d'Armagh, Murray de Dublin et Nicholson de Corfou, venaient de voir leurs noms inscrits sur la liste particulière du Pape, comme cardinaux pour les prochains chapeaux disponibles.—Le 2 juillet, était mort James S. Barnes, écr., le dernier descendant mâle d'une des plus anciennes familles catholiques d'Angleterre.

En Irlande, le peuple continuait à souffrir patiemment et son clergé montrait toujours son dévouement ordinaire. Les secours arrivaient de toutes parts, surtout de France où l'épiscopat français a réussi par ses appels à la charité à prélever des fonds considérables pour les malheureux Irlandais.—Les catholiques en Irlande, avaient imité le parti pris pas ceux d'Angleterre; ils s'étaient rassemblés par tout le pays, et avaient si bien concerté leurs plans que les élections en général se faisaient en faveur des catholiques qui, espérons-le, pourront enfin obtenir au moins une partie de la justice qui leur est due.

En France, il n'y avait rien de remarquable en ce qui regarde la Religion. Seulement à un dîner à Mâcon donné à M. de Lamartine par ses amis comme auteur de l'*Histoire des Girondins*, le grand poète français avait adressé la parole à ses douze cents convives, et avait entre autres choses, parlé de "l'Union simoniacque de l'Eglise et de l'Etat." Personne plus que nous n'est porté à admirer et à reconnaître le talent de M. de Lamartine. L'auteur des "Harmonies" peut bien revendiquer une part de l'admiration et des applaudissements du public et du peuple littéraire en particulier. Mais jamais il n'en peut être ainsi pour un homme qui, quittant sa première voie, s'achemine dans une nouvelle route où il abandonne les grands principes de sa foi primitive, et s'en forme une nouvelle dont voici le symbole :

"A mesure que les religions se spiritualisent, les temples s'en vont, le christianisme lui-même, qui a construit le gothique pour l'animer de son souffle, laisse ses admirables basiliques tomber peu à peu en ruines. Les milliers de statues de ses demi-dieux descendent par degrés de leurs socles aériens autour de ses cathédrales. Il se transforme aussi, et ses temples deviennent plus nus et plus simples à mesure qu'il se dépouille lui-même des superstitions de ces âges de ténèbres, et qu'il résume davantage la grande pensée du Dieu unique, prouvé par la raison et adoré par la vertu..."

Cet homme, comme on le voit, a un symbole à lui seul, il croit en Dieu prouvé par la raison et adoré par la vertu. Il n'est pas athée, mais voilà tout. Alors comment s'étonner de voir M. de Lamartine venir dire publiquement qu'il y a "union simoniacque entre l'Eglise et l'Etat." Et pourquoi parle-t-il ainsi? Est-ce que par hasard il croirait que le gouvernement français en fait trop en faveur du clergé catholique; mais qu'il remarque bien que durant toute la dernière session, la seule mesure favorable au clergé a été celle qui accorde 100 francs de plus à quelques prêtres de campagnes. D'ailleurs le haut clergé comme le clergé inférieur se montre si peu servile pour le pouvoir, qu'on est toujours à lui jeter le cri de sédition, d'opposition, etc.—Cent jeunes gens de Paris se sont rendus auprès de l'Archevêque pour le prier de faire prononcer dans la capitale l'oraison funèbre du Libérateur de l'Irlande. Sa Grâce a dû se rendre à ce vœu tout chrétien, et a promis l'oraison pour le commencement du mois de novembre.

En Belgique, les choses ne paraissent pas tourner en faveur du catholicisme. Les francs-maçons et toutes les autres sociétés secrètes ont atteint leur but, et désormais la Belgique catholique sera sous le contrôle et le gouvernement des hommes qui sont les moins favorables aux idées catholiques. De là, l'on conclut tout naturellement que le ministère actuel, celui présidé par M. de Theux, sera bientôt renversé, et dorénavant les catholiques Belges, au lieu d'entendre dire "la liberté comme en Belgique," seront eux-mêmes contraints de dire "la liberté comme en France." On juge ainsi facilement de l'état de la Belgique sous le rapport religieux.

La Suisse continue à marcher à grands pas vers la guerre civile, la guerre de religion. Dans la diète douze cantons et deux demi-cantons ont déclaré la dissolution immédiate des sept cantons catholiques. La déclaration de cette dissolution est accompagnée de la menace de recourir à la force pour faire exécuter ce décret, dont voici le texte :

"1°. L'alliance des sept cantons de Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwalden, Zug, Fribourg et Valais, est incompatible avec les dispositions essentielles du Pacte du 7 août 1815, et elle est déclarée dissoute.

"2°. Les cantons mentionnés à l'article précédent sont rendus responsables de l'observation de cet arrêté.

"3°. La diète se réserve, si les circonstances l'exigent, de prendre des mesures ultérieures pour le faire respecter."

Les députés des cantons catholiques ont présenté un protêt le vingt-deux juillet, protêt fondé sur la raison et la justice, et qui se termine comme suit :

"Les députés soussignés se voient forcés de déclarer, au nom de leurs cantons, qu'ils ne reconnaissent pas à une majorité de cantons de la fédération le droit de prendre une pareille décision, et qu'ils y voient une nouvelle attaque contre les droits qui leur sont garantis par le Pacte fédéral de 1815, contre leur droit de souveraineté confirmé depuis, et par conséquent ils ne reconnaissent pas cette décision; et en se référant à la déclaration faite le 31 août 1846, forts du sentiment de la liberté et de l'indépendance achetées par le sang précieux de leurs pères, et conservées jusqu'ici par la grâce de Dieu, ils protestent solennellement contre cette décision.

"A cette protestation ils ajoutent une autre déclaration tout aussi solennelle; savoir, que les sept cantons agiront comme ils ont agi jusqu'ici, et prouveront dans l'avenir qu'ils ne désirent et ne veulent qu'observer le Pacte dans toutes ses dispositions, ainsi que le serment qu'ils ont fait."

Cette protestation est signée par les députés des 7 cantons catholiques qui sont: Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwalden, Zug, Fribourg et Valais.—A part de cette crise religieuse, la seule chose à remarquer c'est que la nouvelle secte qui s'était formée en Suisse sous le nom de "Nouvelle Eglise," vient de s'établir dans le Wurtemberg, où l'autorité a dû céder à l'opiniâtreté des sectaires et leur permettre l'exercice de leur culte.

La Prusse était tranquille en fait de religion. Le roi, que l'on croyait bien favorable au Prince de Hatzfeld, qui s'est fait protestant, le roi s'est montré au contraire des plus en faveur du prince-évêque de Breslau, qu'il a reçu en audience particulière, et auquel il a témoigné toute sa satisfaction pour la conduite de ce dernier dans l'affaire du prince hérétique. — Les Séparatistes protestants d'Elberfeld se sont constitués en Eglise Indépendante. Ils ont demandé à être reconnus comme tels, mais leur demande leur a été renvoyée.

En Hollande, il y a eu un nouveau schisme. Trois prêtres catholiques, les sieurs Groebe, Garstentat et Dyk, qui avaient été suspendus de leurs fonctions, viennent de fonder une nouvelle Eglise qu'ils appellent l'Eglise Hollando-Catholique. C'est une imitation de ce qu'a fait le Célèbre Ronge, mais probablement que ce sera un schisme qui aura bien peu de partisans. M. Le Sage ten Brock, Rédacteur de l'*Ami de la Religion* en Hollande est mort à l'âge de 70 ans. C'est une grande perte pour le parti catholique dans ce pays.

En Bavière, le Nonce Apostolique, Mgr. Morichini, a quitté Munich, et est retourné à Rome; on croit que c'est la conséquence d'un différent qui se serait élevé entre le gouvernement et l'envoyé du St. Siège. Cette opinion paraît avoir assez de probabilités en sa faveur, si l'on regarde un peu quelle est la politique actuelle du gouvernement Bavaïrois. Elle est telle que tous les Archevêques et Evêques du pays viennent d'être obligés de protester contre les conditions, tout-à-fait contraires aux canons, que l'on impose actuellement aux vœux monastiques des femmes.

Au Mont-Liban, la situation des Chrétiens ne s'améliore pas, il s'en fait de beaucoup. Ils continuent à être tourmentés et opprimés, et tous les jours il est bruit qu'on va les massacrer en masse. On croit par là les forcer à embrasser l'Islamisme, mais les chrétiens tiendront fermes et ne céderont jamais à la crainte. Voici un passage d'une lettre datée Beyrouth, 27 mai 1847.

« Ce qu'il y a de plus terrible, c'est le divan qu'on a formé. Tous les membres sont Druses, Musulmans, Metoualis et autres semblables, et il n'y a que deux Maronites! L'on a voulu faire accroire aux chrétiens que ce divan n'avait été établi que pour les faire indemniser des pertes que les Druses leur avaient fait éprouver, mais comme tous les membres de ce divan sont infidèles, bien plus, comme ce sont les chefs mêmes qui ont fait tout le mal, est-il possible qu'ils puissent faire la moindre chose en faveur des chrétiens? Quant aux deux Maronites qui sont là, ce sont les Druses eux-mêmes qui les ont choisis. Ce sont, il est vrai, des scheiks, mais des hommes ignorans, dénués de toute espèce d'influence et de valeur. . . . »

« Nous sommes comme un cadavre jeté aux vautours. Le bruit court ici que les infidèles veulent faire périr tout ce qu'il y a de chrétiens; et rien ne peut, d'ailleurs, donner une idée du zèle qu'ils déploient pour forcer les chrétiens à embrasser l'Islamisme. L'on dit encore ici que les Circassiens se sont de nouveau soulevés contre les Russes et les ont mis en déroute, et que le sultan va s'emparer de la Grèce et faire la guerre à la Russie. Voilà ce qui se passe en ce moment à Damas; espérons en Dieu qu'il changera le cœur de nos protecteurs et qu'ils sauveront les chrétiens de cette province »

Les Missions françaises en Chine paraissent à présent pouvoir exercer leur ministère assez librement. D'après une lettre du R. P. Lemaitre, de Chang-Haï, du 15 février 1847, le gouvernement chinois, a fait une compensation pour les possessions que les missionnaires avaient perdues en Chine, et se montre tout à fait disposé à exécuter les traités en faveur du Christianisme, et à favoriser les missionnaires qui, dans l'île de Toomming, font une ample moisson.

A Rome, il y avait eu bruit de quelque chose comme une conspiration. Le jour anniversaire de l'amnistic, l'on disait que l'on voulait massacrer le peuple, et les ennemis de la religion plaçaient, en tête des conjurés, des noms des plus respectables et des plus vénérés. On allait jusqu'à dire que le chef des assassins était un Prince de l'Eglise, un Cardinal, le vénérable et saint Cardinal Lambruschini. Des lettres écrites de Rome aux journaux allemands, aux journaux français et à ceux d'Angleterre accrédiétaient ces bruits et vouaient à l'exécration du monde entier des hommes de la plus grande piété et de la conduite la plus irréprochable. Ces journaux ne se sont pas arrêtés à rapporter tous ces faits, et essayer de faire du scandale. L'*Univers*, lui-même, d'ordinaire si religieux et si bien informé, est tombé dans le piège et a fait écho aux bruits des autres journaux. Mais enfin, la vé-

rité s'est fait connaître, et tout le scandale, que l'on a voulu faire, retourné contre ceux qui se sont montrés si peu religieux. Voici comment la chose est rapportée dans une correspondance de l'*Ami de la Religion* qui s'est montré dans cette occasion, comme dans tant d'autres, le défenseur sincère de la bonne cause:

« Rome, 18 juillet. »

« Une grande et bien affligeante fermentation règne ici depuis trois jours. Des bruits sinistres sont venus troubler les joyeux préparatifs de la fête populaire qui devait célébrer le premier anniversaire de l'amnistic. L'inauguration de la statue colossale de Pie IX sur la place du Peuple, devait être accompagnée des mêmes manifestations par lesquelles depuis un an les habitans de Rome font éclater en toute rencontre leur enthousiasme et leur amour pour l'auguste Pontife. Mais tout à coup se répand et se propage parmi le peuple une de ces rumeurs qui exaltent jusqu'au délire, par la peur et par la colère qu'elles excitent, les esprits d'une multitude trop crédule. Une conspiration sanglante se trame, dit-on, dans les conciliabules du parti rétrograde. Le peuple en masse doit être égorgé au milieu de la fête, non par les coups de poignards de sicaires soldés, mais avec le sabre et les baïonnettes des troupes pontificales transformées en bandes d'assassins. On désigne les rues, les maisons où, pendant la nuit, les chefs de cet exécrable complot se rassemblent; on prononce tout haut, on affiche au coin des rues les plus fréquentées les noms de ces féroces conjurés, et, le croiriez-vous! le nom du vénérable cardinal Lambruschini figure en tête de cette liste. Cela est odieux jusqu'à la stupidité, cela est absurde jusqu'à l'impossible. Mais est-ce la première fois qu'on agite le peuple, qu'on l'égare et qu'on le terrifie par des rumeurs absurdes? Cette infernale et grossière invention a donc eu le succès de toutes les inventions de ce genre. Le peuple a cru à ce complot, à ces massacres. D'honorables citoyens, redoutant les conséquences ou de cette erreur, ou du moindre désordre qui pourrait se manifester dans les fêtes du 17, sont allés supplier le Pape d'empêcher la célébration. Sa Sainteté s'est rendue à ce vœu que le *cerce romain* avait formulé dans une adresse, et dont le duc de Rignano et le prince Borghèse ont porté l'expression aux pieds de Saint-Père. »

« Cependant l'inquiétude et l'agitation des esprits ne se sont point immédiatement calmées. Des placards, évidemment écrits par quelques misérables, entretenaient au contraire ces terreurs et cette effervescence de la population. Parmi les individus désignés aux ressentimens de la multitude, quelques-uns qui avaient pris la fuite ont été arrêtés. D'autres, plus constants dans le bon sens du peuple, et ne doutant pas que le premier accès de cette espèce de fièvre passé, on ne reconnût leur innocence, se sont remis volontairement aux mains de la garde civique. Quant au vénérable cardinal Lambruschini, pendant que de coupables agitateurs mélaient si indignement son nom à des complots sanguinaires, il prenait paisiblement possession de son nouveau siège à Civita-Vecchia, au milieu des transports de la ville illuminée et des bénédictions des pauvres auxquels il faisait distribuer d'abondantes aumônes, du pain, des lits, des vêtements. . . . »

« Le calme et la confiance un moment troublés, moins par des actes extérieurs que par la sourde fermentation des esprits, à la suite de ces prétendues révélations de complots et de massacres, commencent à remplacer l'inquiétude et les alarmes. Ce matin le Pape est allé dire la messe au séminaire de la Mission, chez les Pères Lazaristes de Monte-Citorio. Le peuple a retrouvé pour son Souverain bien-aimé, ces élans d'enthousiasme et ces cris d'amour qui ont tant de fois ému son noble cœur. Livré à ses propres inspirations, le peuple de Rome (et par le mot de peuple j'entends toutes les classes de la population romaine) ne contristera jamais l'âme généreuse de Pie IX, et ne le fera jamais repentir d'avoir trop compté sur la droiture et sur la reconnaissance de ses sujets. »

Nous donnons sur cette affaire une longue citation, car nous voyons que plusieurs journaux de Montréal font comme ceux de France et d'Allemagne, et aiment mieux voir le cardinal Lambruschini à la tête d'une conjuration que de le voir prendre paisible possession de son siège à Civita-Vecchia. Il s'était formé à Rome une société qui s'était donnée le nom de « Société orientale pour l'union de tous les Chrétiens d'Orient. Le but de cette société est « de travailler à la réunion de toutes les communions chrétiennes orientales dans l'antique unité de la Foi, par la prière et par la science. »

NOUVELLES POLITIQUES.

Angleterre : prorogation du parlement, discours de la reine, élections, opinion de la presse française, le comte de Dalhousie. — Irlande : famine, récoltes, funérailles d'O'Connell. — Chine : probabilité de guerre. — France : procès Despans-Cubières, dîner à Maçon pour M. de Lamartine, retraite de Soult, prorogation des chambres françaises, Académie française, etc. — Algérie : nouveau gouverneur. — Belgique : libéraux, nouveau ministère. — Espagne : mésintelligence de la reine et du roi. élections. — Portugal ; Conventions, nouveau ministère. — Suisse : Note de M. Guizot, réponse, craintes de guerre. — Bavière, diète. — Prusse : recensement. — Italie, réformes, garde Cébique, nominations, Etna. — Grèce ; conflit à craindre entre la Grèce et la Turquie. — Pologne ; prisonniers.

Les nouvelles politiques apportées par cette maille sont d'une bien faible importance. Le 23 de juillet, la reine a prorogé le Parlement anglais qui est dissous par une proclamation dans la gazette de Londres; plusieurs de nos lecteurs désireront sans doute connaître le discours du trône à la clôture de la session, le voici dans toute son intégrité :

« Mylords et Messieurs,

« J'éprouve la plus grande satisfaction à pouvoir mettre un terme aux travaux de votre laborieuse et pénible session. Je ne puis me séparer de vous sans vous exprimer mes sentiments de gratitude pour l'assiduité et le zèle avec lesquels vous vous êtes appliqués à l'examen des intérêts publics.

« Votre attention a été principalement dirigée sur les mesures concernant les secours immédiatement réclamés par une grande calamité dont nous n'avions pas encore eu d'exemple.

« J'ai donné mon cordial assentiment aux lois qui, en permettant la libre entrée des céréales, et en facilitant l'emploi du sucre dans les distilleries et dans les brasseries, tendent à augmenter les moyens de subsistance et à accroître le commerce d'échange.

« Je me réjouis de voir que vous n'avez pas, en cette occasion, proposé, comme remède à la disette, soit de nouvelles restrictions, soit des entraves à la liberté du commerce intérieur ou extérieur. J'ai la ferme conviction que de semblables mesures sont généralement inefficaces, et que, dans certains cas, elles aggravent les maux qu'elles étaient destinées à combattre.

« J'approuve cordialement les actes de large et libérale générosité par lesquels vous avez soulagé les souffrances de mes sujets irlandais. Je me suis aussi empressée de donner mon assentiment à une loi destinée à venir d'une manière permanente au secours de la population pauvre de l'Irlande.

« J'ai également approuvé les différents bills ayant pour but de développer l'agriculture et d'accroître l'industrie de cette partie du Royaume-Uni. J'appliquerai mon attention à toutes les mesures ultérieures qui pourront atteindre ce but salutaire.

« Mes relations avec les puissances étrangères continuent à me donner une entière confiance dans le maintien de la paix.

« J'ai éprouvé une grande satisfaction de voir que les mesures que j'ai adoptées, de concert avec le roi des Français, la reine d'Espagne et la reine de Portugal, pour la pacification du Portugal, ont été couronnées de succès, et que la guerre civile, qui, depuis plusieurs années assilgeait ce pays, a pu être terminée sans effusion de sang.

« Je me plais à espérer que les difficultés qui pourraient surgir à l'avenir entre les partis politiques dans ce pays pourront être applanies sans en appeler aux armes.

« Messieurs de la Chambre des Communes,

« Je vous remercie de l'empressement avec lequel vous m'avez accordé les subsides nécessaires ; ils seront appliqués avec le soin et l'économie convenables au besoin des services publics.

« Je suis heureuse de vous informer que, malgré le haut prix des subsistances, le revenu public n'a pas cessé jusqu'ici d'augmenter dans une proportion plus forte que je n'avais raison de l'espérer. L'accroissement dans le produit des articles de consommation générale a principalement contribué à ce résultat.

« Le revenu sur le sucre, spécialement, a considérablement augmenté par suite de la suppression des droits prohibitifs sur le sucre étranger.

« J'ai la conviction que les différentes subventions, que vous avez accordées pour l'éducation publique dans le Royaume-Uni, contribueront à développer les sentiments religieux et moraux de mon peuple.

« Mylords et Messieurs,

« Je crois devoir vous informer que mon intention est de dissoudre immédiatement le présent Parlement.

« Je me repose avec confiance dans la fidélité au trône et dans l'attachement aux institutions libérales de ce pays, dont mon peuple est animé. Je me joins à lui pour supplier le Dieu tout-puissant, afin que, par sa divine bonté, la disette dont nous avons été assilgés puisse être convertie en une abondance qui amène le bon marché de toutes choses.

L'Angleterre était dans le grand travail de ses élections dans les cités, les villes et les Bourgs. Les radicaux avaient eu plus de la moitié des votes. Lord J. Russell était élu ainsi que sir R. Peel, mais M. Roebuck avait perdu son élection à l'occasion de ce mouvement électoral, les journaux du conti-

ment se sont mis à considérer l'état de l'Angleterre, l'Ami de la Religion entre autres qui s'exprime comme suit :

« L'Angleterre se prépare au grand drame politique de ses élections. C'est à dessein que nous employons ici l'expression d'une pensée dramatique à propos des prochaines élections de la Grande-Bretagne. Car où trouver plus d'incidents à la fois élevés et grotesques, saisissants et ridicules, graves et bouffons, et pour dernier résultat une péripétie plus remplie de grands intérêts que ces *polls* et ces *hustings* dans lesquels le peuple des trois royaumes unis nomme les représentants de cette politique de whigs ou de tories, qui ne perd jamais de vue ses intérêts manufacturiers et sa domination maritime ? Fox ou lord Chatam, Canning ou lord Grey, ainsi que Peel ou lord Russell, représentent et font revivre toujours sous des influences ou des couleurs diverses de partis, cette implacable politique anglaise, presque l'émule de l'antique politique du sénat romain. Que si elle se montre de temps en temps imprévoyante dans ses moments d'oppression, si les excès de sa haine réactionnaire et anti-catholique semblent quelquefois pousser à bout la malheureuse Irlande, épuisée entre la misère, la famine et la fièvre, si son opiniâtre esprit dominateur soulève contre elle ses plus belles colonies, et arrache enfin de ses mains ou plutôt de ses serres cruelles les vastes possessions des Etats-Unis, nous la voyons aujourd'hui plus intelligente, plus sagement modérée et plus habile à maintenir et à étendre son colossal empire. C'est ainsi qu'elle retient le Canada et les riches colonies enlevées à la France ; c'est ainsi qu'elle s'étend dans l'Inde ; enfin c'est par cette adroite politique que tous ses hommes d'Etat de cette époque affectent de chercher, dans d'immenses sacrifices d'argent, un remède contre les progrès de l'effroyable plaie qui dévore l'Irlande. — Il était question en Angleterre d'employer le comte de Dalhousie ; on enverrait le noble lord remplacer lord Hardinge dans l'Inde, et sir H. Pottinger irait à Madras. De cette manière, ce serait l'indice d'une coalition entre lord J. Russell et sir R. Peel. Lord Russell serait le chef dans la chambre des lords et sir R. Peel le serait dans la chambre des communes. Par là, le gouvernement acquerrait une grande force.

En Irlande, la famine continuait à se faire sentir. Cependant les récoltes promettaient d'être abondantes aussi bien qu'en Angleterre. Les élections étaient commencées au si, et M. Power, chaud partisan de la *Jeune-Irlande*, avait été élu en remplacement d'O'Connell. — Les restes mortels du libérateur, après être passés par Paris et différentes autres villes en France, avaient été embarqués pour l'Angleterre, d'où on les transporterait en Irlande ; les funérailles devaient avoir lieu le cinq août et le lendemain on s'assemblerait pour traiter de la question du monument national proposé en l'honneur du libérateur.

En Chine, les populations se montraient de plus en plus hostiles aux Anglais, quoiqu'elles fussent favorables aux Français et aux Espagnols. Il était question d'un complot pour chasser les marchands Anglais ; en sorte que probablement que l'escadre anglaise serait forcée de remonter la rivière de Canton et de ramener les Chinois à des termes plus doux et plus pacifiques en bombardant la ville ou par quelque autre moyen.

Le fameux procès Despans-Cubières était terminé en France. Le Général Cubières et M. Parmentier payent 10000 francs d'amende, et M. Teste 94000 outre 94000 francs comme restitution ; Je plus, tous trois sont dégradés civilement et M. Teste devra rester prisonnier durant trois ans. M. Pellapra le 4e. accusé s'est livré à la justice et a subi la même peine que M. Cubière. Après avoir raconté les différentes phases de ce procès, l'Union Monarchique ajoute :

« Nous n'avons ni la force, ni même le désir de commenter ce suprême verdict. Trop d'émotions nous agitent, trop de sentiments pénibles nous assiégent, et au nombre de ces sentiments la pitié, disons-le, n'est pas le moins impérieux, le moins agissant dans notre âme.

« Ce que nous éprouvons est ressenti, du reste, par tous les cœurs honnêtes. Autant on aime à voir, dans ce pays de France, que justice soit faite, autant on est enclin à la commisération, quand cette justice a frappé. Une tête foudroyée désarme nos colères. »

Il y avait eu à Maçon un grand dîner en l'honneur de M. de Lamartine, auteur de l'*Histoire des Girondins*; 1200 convives y assistaient. Il y a eu un grand nombre de santés de portées, et M. de Lamartine a prononcé un discours de deux heures où les idées anti-religieuses et toutes conformes à celles de son Histoire n'ont pas été en petit nombre. — Il avait été question de la retraite du maréchal Soult de la présidence du cabinet français ; M. Guizot, assurait-on, devait le remplacer, et le ministère après ce changement fondait un nouveau journal qui

travaillerait à sa défense, chose assez difficile!—Les chambres françaises avaient fini les affaires d'importance, et l'on s'attendait à les voir prorogées vers le 9 ou le 10 août.—L'Académie française s'était assemblée le 23 juillet pour distribuer les prix Montyon. Le prix de poésie a été décerné à M. Pommier; nous donnerons une liste des récompenses et des prix.—Il y avait eu un tremblement de terre dans la Seine-Inférieure, mais il n'avait causé que peu de dommages aux propriétés.—M. Mauvais avait découvert une nouvelle comète; la nouvelle venue est située entre Céphée et la Petite Ourse et la nébulosité est d'environ 4 à 5 minutes de degré.—Le général Bran de Bailly est mort en France à l'âge 90 ans; c'est le dernier des généraux vivants de l'expédition d'Égypte.

En Algérie, on attendait avec anxiété quelle serait la suite des événements dans le Maroc; du reste, les tribus arabes étaient des plus paisibles.—Il paraissait certain que S. A. R. le duc d'Anjou venait d'être nommé gouverneur-général d'Algérie en remplacement du Maréchal Bugeaud qui succéderait à M. Soult comme ministre de la guerre.

Les libéraux en Belgique ont obtenu la majorité dans les élections; leur cause a triomphé; sera-ce pour le mieux? voilà la question.—Il se formait un nouveau ministère pour lequel on proposait différents personnages; nous croyons devoir nous arrêter aux noms suivants, les journaux français les regardant comme ceux qui ont le plus de chances de succès:

“ Intérieur, M. Charles Rogier, représentant d'Anvers;
 “ Justice, M. H. de Broeckère, représentant de Bruxelles;
 “ Affaires étrangères, le baron Lehon, représentant de Tournay;
 “ Finances, M. Laurent Veydt, représentant d'Anvers;
 “ Travaux publics, M. d'Hoffschmidt, représentant de Bastogne (Luxembourg);
 “ Guerre, M. le baron Chazal (n'appartient pas à la législature).”

En Espagne, on se plaignait fort du langage de lord Palmerston à l'égard de l'Espagne. On disait que l'Angleterre ne se montrait sévère et inexorable qu'avec les faibles, mais qu'avec les forts elle était d'une souplesse remarquable.—On parlait de rappeler les ambassadeurs à Londres et d'en renvoyer d'autres.—La mésintelligence entre la Reine et son royal époux continuait, et Isabelle avait été jusqu'à faire refuser au Roi l'entrée du palais.—En Catalogne, on redoutait une insurrection carliste; aussi les troupes envoyées au Portugal avaient-elles reçu ordre de se diriger de suite vers cette province. Quant aux élections, tout ce qu'on pouvait en dire, c'est qu'elles s'étaient faites dans le sens progressif.—L'Espagne vient de reconnaître la République de Bolivie par un traité formel.

En Portugal, les affaires ne prenaient que bien doucement une couleur pacifique; on craignait d'être bientôt obligé de recourir de nouveau aux armes. Dona Maria se faisait un peu prier pour exécuter franchement les conditions sans lesquelles les insurgés ne se seraient jamais soumis, mais l'Angleterre veillait à ce que les conventions fussent strictement observées. Plusieurs des généraux qui étaient détenus prisonniers venaient d'être mis en liberté et les autres le seraient bientôt, malgré toutes répugnances du parti de la Reine.—On parlait de plus que le nouveau ministère allait être nommé immédiatement, et l'on croyait qu'il serait composé comme suit:

“ Président du conseil, M. le duc de Palmella;
 “ Intérieur, Rodrigo da Fonseca Magalhães;
 “ Guerre, José Loureiro;
 “ Marine, Jervies d'Atongia;
 “ Finances, A. J. d'Avila;
 “ Affaires étrangères, comte de Lavradio.”

Ce ministère serait ainsi composé d'honnêtes gens, et plairait infiniment au parti populaire.

Les affaires politiques de la Suisse ne font que se compliquer davantage. A la note de M. Guizot qui avertit que, si la majorité opprime la minorité en Suisse, on interviendra, M. Ochsenbein a répondu que “ la Suisse ne souffrirait jamais qu'on se mêlât de ses affaires intérieures, et qu'elle ne reconnaîtrait ni à une puissance étrangère, ni à une minorité des cantons, le droit d'interpréter le pacte fédéral. “ Enfin la conférence entre M. Bois-le-Comte l'ambassadeur français, et M. Ochsenbein s'est terminée comme suit: M. Bois-le-Comte: “ On pourrait aisément se tromper sur l'intention des puissances de recourir à

l'intervention.” Le président répondit: “ Eh bien! si les puissances alliées veulent jouer la banque, nous acceptons ce jeu.” En un mot, il pourrait très-bien se faire que la prochaine malice nous apportât la nouvelle de graves hostilités en Suisse. La guerre est imminente, et c'est une guerre qui pourrait s'étendre au-delà du territoire suisse. Toujours est-il que les cantons catholiques sont prêts à repousser toute attaque, et il n'y a pas jusqu'aux femmes qui ne veulent s'armer pour la défense de la patrie.

En Bavière, les choses sont dans le statu quo. Il paraît qu'il serait question d'abolir la lotterie, et de convoquer la diète pour l'autonomie prochain; mais tout cela est très-problématique.

Pour la Prusse elle est on ne peut plus tranquille. On vient de faire le recensement de sa population, et par ce recensement la Prusse contient seize millions d'habitants; Berlin en contient 408000.

En Italie, les choses ne sont pas toutes paisibles; le mécontentement contre les Autrichiens ne diminue pas et ceux-ci semblent prendre à tâche de l'augmenter; à Ferrare, ils ont fait loger 1600 de leurs soldats chez les habitants. A Rome, le Souverain-Pontife continue ses réformes, et reçoit toujours les témoignages d'affection et de contentement de la part de son bon peuple. S. S. vient d'ordonner l'organisation de la garde civique, mesure qui a enthousiasmé le peuple Romain; le jour que cette heureuse nouvelle est devenue publique, ce n'a été qu'illuminations, feux d'artifices, etc., etc. S. Em. le cardinal Ferretti, dont tout le monde s'accorde à faire la louange, vient d'être nommé secrétaire-d'Etat en remplacement du cardinal Gizzi auquel S. S. a permis de se retirer pour cause de santé. Mgr. Morandi vient de succéder à Mgr. Grassellini comme gouverneur de Rome; le caractère de ce prélat le rend très-propre à cette charge importante.—L'Étna menaçait de sortir de son silence et l'on avait déjà senti dans les environs plusieurs tremblements de terre.

En Grèce, les difficultés ne paraissent pas entièrement applanies et la Turquie venait de réunir une escadre de vingt vaisseaux pour agir au besoin, mais il y avait une flotte française dans les parages qui pouvait compenser les efforts de la Turquie. L'Angleterre demandait avec acharnement que le nouveau dividende échu de l'emprunt grec lui fût payé.

Dans le Caucase, la Russie quoique si puissante n'obtenait pas de succès importants; les Caucasiens au contraire s'étaient emparés de deux forteresses russes. D'un autre côté, la Russie faisait des arrestations en Pologne à l'occasion de quelques troubles qui avaient éclaté à Cracovie le 21 juin.—Les prisonniers Polonais, impliqués dans la dernière révolution polonaise, devaient subir leur procès le 2 août; on disait qu'il n'y aurait que six juges, ce qui du reste est bien suffisant pour les mener à l'échafaud.

ÉTAT DÉTAILLÉ DES DENIERS.

Appropriés durant la Troisième Session du Deuxième Parlement Provincial du Canada, indiquant s'ils ont été appropriés par un Acte du Parlement ou avancés par un Warrant sur une Adresse de l'Assemblée Législative.

I.—BILL POUR DIVISER LE DISTRICT DE L'OUEST.

Cet Acte affecte la somme de £1,000 courant, par année, à l'établissement et au soutien d'écoles dans le nouveau District de Kent, que l'on se propose d'ériger en vertu de cet Acte; le paiement de laquelle somme annuelle commencera à se faire à la Proclamation de l'érection du dit nouveau District.

II.—BILL POUR ACCORDER UNE PENSION A MADAME VALLIÈRES DE ST. RÉAL.

Cet Acte affecte la somme annuelle de £200 courant, pour défrayer une Pension, au montant de cette somme, à la veuve de feu l'Hon. Joseph Rémi Vallières de St. Réal, en son vivant Juge en Chef pour le District de Montréal.

III.—BILL DES SUBSIDES.

Cet Acte effecte:

10. Pour défrayer les dépenses du Gouvernement Civil de cette Province, (qui ne sont pas autrement pourvues,) pour l'année qui expirera le 31 Décembre 1847, la somme de £140, 919 9s courant.

20. Pour défrayer le coût de certains travaux publics spécifiés dans les estimations transmises par son Excellence le Gouverneur-Général, le 1er et le 12 Juillet 1847, une somme n'excédant pas

Nous avons reçu le Sommaire des procédés de la Chambre d'Assemblée durant la dernière session; nous en remercions qui de droit.

La réception de nos journaux d'Europe nous force à différer encore la publication des prix décernés aux élèves du Sacré-Cœur.

Nouvelles publications en France.

Nonvelle lettre à Mgr. l'Evêque d'Orléans, par l'abbé de Solesme.

Histoire de Jeanne d'Arc, par l'abbé Barthélémy de Beauregard. Précis Historique du Cours d'Histoire Ecclésiastique de l'abbé Blanc.

Simplicité mène à Dieu, par M. Moutet de Marseille. Guide des Associés à l'Archiconfrérie du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie, chez Sagnier et Bray.

Etudes Africaines (2d. vol) par Poujoulat.

L'art du dentiste par M. Jattei.

REVUE DES JOURNAUX.

Rapports officiels des enterrements du 5 juin au 7 d'août 1847.

Résidents de Montréal	924
Emigrés enterrés dans les cimetières de la cité	444
“ rapportés par le Dr. Crawford comme morts en ville et enterrés aux sheds	362 — 801
Du 29 juin au 10 d'août, morts dans la cité	1730
Emigrés morts aux sheds	1510
Total des morts en 9 semaines	3240
Pendant les 9 semaines correspondantes de l'année dernière y compris les émigrés	494

Augmentation en 1847 2746

Cas de fièvre parmi les résidents pendant 9 semaines en 1847	309
Pendant les 9 semaines correspondantes en 1846	63

Augmentation en 1847 246

Aucun rapport n'a été fait de la nature des maladies qui ont causé la mort de 806 émigrés rapportés comme décédés en ville, mais on peut présumer que la majeure partie était des cas de fièvre; ce qui joint au nombre des résidents donne une règle suffisante pour baser un calcul de l'étendue de la maladie au milieu de notre population.

Minerve.

Télégraphe électrique.—On apprendra avec plaisir que les poteaux pour le télégraphe électrique entre Montréal et Québec étaient plantés avant-hier (17 août) au matin jusqu'à l'église de l'Ancienne-Lorette, et que sans la pluie d'hier et d'aujourd'hui, qui aura probablement empêché de continuer l'ouvrage, ils le seraient jusqu'ici. Le fil métallique était posé tout le long de la ligne depuis Montréal jusqu'à Ste. Anne de la Lapérade, à 20 lieues de Québec, et l'on s'approchait activement de cette ville. Le télégraphe d'Halifax, qui a sommeillé trop longtemps, paraît se réveiller de sa léthargie au bruit que fait son confrère de Montréal, et donne des signes non équivoques de son existence. Aussi plante-t-on les poteaux en toute hâte le long de la ligne jusqu'à Rimouski.

Il faut aller de l'avant dans ce siècle de vapeur et d'électricité, si l'on veut que tout ne s'enfuie pas avec la rapidité de ces deux éléments.

Journal de Québec.

Collège Joliette.—Nous croyons devoir appeler l'attention des amis de l'éducation, et surtout des pères de famille, sur l'avertissement contenu dans nos colonnes d'annonces de ce jour, par rapport à cet établissement qui, nous ne craignons pas de le dire, sera bientôt l'un des plus utiles du pays. En lisant le plan des études qui doivent être suivies dans cette maison, nous avons éprouvé un vif sentiment de reconnaissance envers le généreux fondateur de ce beau collège, sentiment qui, nous l'espérons, sera partagé par tous nos lecteurs; car ce n'est pas seulement d'un établissement, mais d'un système nouveau d'éducation qu'il a doté son pays.

Par ce système que nous désirerions voir se propager bientôt, va se trouver comblé le vide qui existait entre l'instruction purement élémentaire de nos écoles et l'éducation classique de nos collèges; entre l'enfant à peine lettré sortant des premières, et le savant mais spéculatif élève des collèges, viendra se placer pour lutter dans le monde, le disciple des Clercs de St. Viator. Il ne pourra pas, il est vrai, parler la langue harmonieuse d'Homère, il sera même hors d'état de réciter la douce poésie de Virgile; mais pendant cinq ans, il aura étudié et approfondi le langage des deux plus grandes nations modernes. Peut-être n'aura-t-il que de faibles idées des mœurs et des lois des Egyptiens et des Carthaginois; mais il aura suivi attentivement les phases de l'histoire de ses ancêtres, et de celle du puissant empire dont nous

faisons partie. Ne s'occupant guère de graver dans sa mémoire l'art poétique d'Horace, ou de traduire les métamorphoses d'Ovide, il aura pu employer les années entières de ses études, à apprendre les principes de l'agriculture, le calcul, le dessin linéaire, la tenue des livres d'arpentage, la mécanique, l'architecture et l'économie politique. Il sera modeste, car il n'aura appris que des choses utiles, mais nous serions grandement trompés s'il n'était en même temps un homme industrieux et un bon citoyen.

Outre l'avantage de recevoir l'éducation que nous pensons la plus adaptée aux besoins de notre population, les élèves de cet établissement auront celui de vivre dans un endroit salubre et d'un accès bientôt également facile pour les deux rives du fleuve, lorsque le chemin de fer sera en opération. Le collège est bâti sur les bords de la rivière l'Assomption, près de l'église, mais quelque peu isolé du village; en face se trouve une ferme qui doit servir aux élèves pour mettre en pratique, sous les yeux de leurs maîtres, les leçons d'agriculture qu'ils en auront reçues. Sous tous les rapports, nous croyons donc pouvoir recommander cette institution au public.—*Echo des Compagnies.*

Triomphe des libéraux dans la Nouvelle-Ecosse.—Le résultat des élections dans le comté et la ville de Halifax a été en faveur des libéraux. L'*Acadian Recorder*, où nous lisons le rapport, dit que "c'est une conquête de l'intelligence et des principes sur le mensonge, la chicane et la corruption." On ne peut être surpris de cette défaite quand on se rappelle les basses menées du parti conservatif pour corrompre le peuple et tromper son jugement. Ces menées ont eu l'effet qu'elles devaient avoir, celui d'engendrer le dégoût et le mépris. Voilà probablement le commencement d'une grande réaction dans la politique de nos colonies, voilà une occasion où le peuple a pu faire entendre sa voix et réclamer contre l'abus que font de ses droits des administrations boiteuses et impuissantes. M. McNab a été élu pour la ville avec une majorité de 230 et M. Doyle avec une majorité de 169, et on dit que pour le comté M. Howe et Mott, ont une majorité de 500 voix, au moins, sur M. Gray et Lawson.

Des nouvelles plus récentes nous apprennent que l'opposition a une majorité de sept ou huit membres.

Minerve.

Température.—Le tems qui avait été beau et très chaud depuis trois semaines, ce qui avait permis aux cultivateurs de faucher et d'enranger une bonne partie de leurs foins, vient de changer tout à coup. Un vent froid et violent de sud-ouest qui règne depuis quatre jours a chargé l'atmosphère; de fortes averses se sont succédées à de courts intervalles et ont interrompu les travaux de la campagne. Le ciel paraît s'éclaircir aujourd'hui; mais on peut compter que les chaleurs, qui ont été presque insupportables jusqu'à la semaine dernière, sont désormais finies.

Canadien.

—Le 28 juillet, M. Richardbole, vicaire de la Cathédrale de la Nouvelle-Orléans, et M. Renaud, vicaire de la Cathédrale de St. Louis (Mo.), se sont embarqués pour l'Europe. Ces Messieurs se rendent à Gènes, d'où ils iront à Rome. Nous faisons des vœux bien sincères pour leur heureux voyage. *Propagateur catholique.*

—Les Pères Jésuites destinés à rejoindre ceux qui sont déjà à Spring-Hill, sont arrivés d'Europe à la Nouvelle-Orléans, mardi dernier, 27 juillet, à dix heures du matin; le même jour, à deux heures de l'après-midi, ils sont partis pour Mobile. *Idem.*

POSTSCRIPTUM.

Il y a eu un incendie cette nuit entre 2 et 3 heures; il n'y a eu de détruit qu'une petite maison en bois faisant le coin des rues Ste. Elizabeth et Laguchetière.

DECES.

A Terrebonne, le 19, F. H. Séguin, écuyer, notaire, à l'âge de 60 ans.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT.

EXTRAIT

1er. avril 1847.

BALANCE due ce jour aux Dépositants, tel que montré par état.	£29350	3
31 juillet.		
Montant déposé du 1er. avril à ce jour.	£41477	18 6
Montant retiré	21410	13 6
		20067 5 6
BALANCE due ce jour aux déposants.	£49417	8 9
Par ordre du Bureau,		
JOHN COLLINS,		
Caissier,		

Bureau de la Banque d'Epargnes }
de la Cité et du District, }
No. 46, Grande rue St. Jacques, }
31 juillet, 1847.